

s'y établir ; les quatre qui fournissent cette ville lui payent un droit considerable.

Les Fermes du Roi les plus certaines sont celles du Tabac, qui lui produit six millions bien liquides. Le Cinquième des marchandises qui viennent du Pérou lui en vaut dix. Les Gabelles lui en rapportent huit ; quoi qu'il y ait beaucoup de Salines en Espagne, & que la *faneque*, qui fait douze boisseaux de nôtre mesure, ne vaille que 9 livres, d'où l'on peut juger ce qu'elles produiront dans la suite, si on les met peu-à-peu sur le pied François, comme il y a bien de l'apparence. Je ne sçaurois vous dire si précisément le produit de tous les impôts qui suivent, mais qui sont très-considerables, vous en jugerez par cet échantillon.

Le vin qui hors de Madrid ne vaut que deux ou trois Reaux la *sombre*, c'est-à-dire, huit à douze sous de nôtre monnoye, vaut douze Reaux & un quart, si-tôt qu'il est entré dans la ville.

Avant de vous dire en quoi consiste l'*Alcabala*, il est bon de sçavoir l'origine de ce mor. On dit que le Roi Al-

phonse XI^e qui vivoit dans le 14^e siècle, tenant ses Etats à Burgos, donnez-moi des troupes, leur dit-il, ou *Alquevala*, c'est-à-dire, l'équivalent; l'on prétend que depuis ce tems-là on a donné ce nom au secours d'argent que l'on a accordé aux Rois. Ce secours ne fut accordé au Roi dont je vous parle, que pour le tems que dureroit la guerre qu'il avoit contre les *Maures*, mais son fils *Dom Pedro*, surnommé le Cruel, le rétablit; depuis ce tems-là il s'est perpétué.

D'autres soutiennent que l'origine de ce mot est Hébraïque, & qu'il est dérivé du mot *Gabal*, qui signifie en Latin *limitare*, parceque par la taxe qui est faite des marchandises, on voit ce que l'on doit payer pour l'*Alcavala*. Enfin, d'autres veulent qu'il est ainsi nommé, parceque les premiers Fermiers de cet impôt étoient Juifs, & qu'ils lui donnerent un nom de leur langue qui signifie recevoir de l'argent. Sur ce piéd-là il me paroît le meilleur de tous les noms qu'on ait pû lui donner, étant le plus significatif.

Cette taxe est un dixième sur tout ce qui se vend, chaque fois qu'il se vend.

Un cochon , par exemple , se vend-il dix fois , il paye dix fois la taxe ; c'est celui qui achete qui la paye. Un Boucher la paye pour le bœuf qu'il a acheté en vie , & celui qui en achete une portion du boucher paye encore le dixième de la viande qu'il a achetée. Les draps , les meubles , & generalement tout ce qui se vend , payent ce droit.

Les Ecclesiastiques le payent de ce qu'ils ont vendu ; de même que ceux qui vendent aux Eglises , & aux Monastères. Les Fermiers de ce tribut peuvent entrer dans les magasins , & apprécier le vin & le vinaigre , que le Marchand a chez lui. On peut mettre des gardes aux portes de sa boutique , & lui en ôter les clefs , jusqu'à ce qu'il ait payé d'avance. Le forain même n'en est pas exempt. On peut l'obliger à montrer ses livres , pour verifiser ce qu'il a vendu.

Un autre droit a ce nom de dixième plus particulierement , comme les draps , & tout ce qui entre dans le Royaume , ou qui en sort , est sujet à ce droit appellé *diezmo*.

Le Roi Philippe IV. établit le *Ciento* , que l'on paye toujours conjointement

avec l'*Alcavala*. Ce ne fut d'abord qu'un pour cent, aujourd'hui l'on prétend que c'est au moins le huitième. Ce même Roi établit le droit de *los ocho milinfantes*. Il demanda aux Royaumes de *Castille*, & de *Léon*, qu'ils lui fournissent pour la guerre huit mille hommes tout équipés, & qu'ils les entretinssent d'armes, de nourriture, & de paye : ce droit se repartit ; chacun suivant la taxation en paya sa part. Il est devenu perpétuel, & se paye toujours en argent effectif.

Los millones se trouveroient à la suite du *Ciento*, s'ils n'eussent pas été imposés du tems du Roi Philippe II. Ce droit se leve sur tout ce qui se mange & se boit. Les Rois ne demandent à leurs peuples ces millions que pour cinq ans ; mais ils ont le soin quand le tems de l'expiration approche, de le faire renouveler par les villes Capitales.

Almoxarifazgo. Voilà un grand nom, pardonnez-le moi, Monsieur, à cause de son país ; c'est le dixième que les terres payent pour leur produit. *D. Diego Urrea* prétend que le mot *Querefe*, en Arabe, veut dire découvrir, parceque les Fermiers de ces droits sont toujours

en campagne pour découvrir les fraudeurs ; les raisins , les figues , les amandes , & les foyes , qui ne sont point encore employées , payent dix pour cent de leur valeur. La laine , les cuirs , les peaux de brebis , & les *cardamomes* , ne payent que sept maravedis ; & quoique le maravedis ne soit qu'un denier de nôtre monnoye , ce droit ne laissoit pas d'être considerable avant Alphonse XI^e , qui l'a beaucoup rectifié en l'augmentant.

Tout ce qui entre dans les ports , soit armes , soit marchandises , soit vivres ; à l'exception du pain , tout paye , à raison du centième de sa valeur , cinq maravedis. On n'en paye que deux & demi pour toutes ces choses quand elles sortent du Royaume. Enfin , les marchandises qui ne feroient que passer d'un navire à l'autre , payent ce droit d'*Almo-xarifazgo* : si vous n'entendez pas ce que c'est , vous l'entendrez mieux par le droit de *Doïane* , sur tout souvenez-vous , Monsieur , qu'il est défendu de rire quand on prononce un nom si respectable qu'il fait peur aux petits enfans , & aux sangliers quand on va à la chasse.

Las Terciales Reales, sont une grâce, que le Pape Gregoire X^e accorda au Roi Alphonse, de lever le tiers du revenu des fabriques des Eglises, pour lui aider à faire la guerre aux infideles; c'est-là précisément l'origine du droit qu'ont les Rois de Castille de lever cet impôt, qui n'a pas laissé de se continuer, parce qu'actuellement on est encore en guerre contre les Maures qui assiégent *Centa* depuis 14 ans; les fruits, & les autres choses qui se dîment, le vin & le pain même, payent ce droit en nature. Il y a dans chaque ville une maison destinée pour en enfermer le produit; ce qui fournit des provisions, que l'on vend en certains tems.

Le *Montazgo* est de l'institution du Roi Henry IV. à Burgos en 1457. C'est le droit que paye un troupeau, quand il passe d'une Province à l'autre. De mille vaches, veaux, ou taureaux, il en est dû au Roi trois, & dixhuit maravedis pour droit de garde. De cent cochons, brebis, moutons, ou chevres, les cinq meilleures bêtes, & trois maravedis: d'un troupeau qui s'achete dans les foires, ou marchez, sept ma-

ravedis pour chaque bœuf, ou veau, & deux pour le reste.

Les Cartes produisent en Espagne un revenu du moins aussi fort qu'en France. Le Roi seul en a la planche, & le droit d'en vendre. Le *Baraia*, ou jeu de 40 cartes, est d'un Real & demi de vellon. Qui que ce soit n'ose aussi faire de savon, sans la permission du Roi, qui la vend dans chaque endroit aux particuliers, de maniere qu'il n'appartient pas en Espagne indifferemment à tout le monde de savonner la tête. Voilà, Monsieur, les principaux droits du Roi qui sont venus à ma connoissance. Il y en a beaucoup d'autres moins considerables, dont le détail seroit trop long : c'est un proverbe reçu de tout le monde, que le Roi d'Espagne a tant de droits à prendre sur ses sujets, qu'un homme qui a vécu 30 ans dans le pais ne les peut sçavoir tous.

Enfin, ceux qui prétendent avoir été le mieux informez des droits de la couronne, & en avoir fait un calcul plus juste & plus exact, les ont évalués à peu près à la somme que je vous ai marquée d'abord. Il paroît par ce détail, Monsieur, que les plaintes que l'on

fait en France sur la charge du peuple ne sont pas mieux fondées, que le sont celles des Espagnols, qui sont extrêmement vexez par tant de droits, & chez qui je vous puis assurer que l'argent est encore actuellement plus rare qu'il ne l'étoit en France il y a trois ans.

CHAPITRE XXI.

De la Bibliothèque du Roi Catholique.

J'Aurois mené à Madrid une vie fort ennuyeuse, n'y ayant pas des occupations continuelles, ni lieu de lier une étroite société avec les Espagnols, qui sont tous fiers, dissimulez, & qui ont encore à l'égard des François le levain d'une ancienne antipathie, si je n'avois eû lieu de m'amuser, en visitant très-fréquemment la bibliothèque publique du Roi, où je lisois des livres Latins, Grecs, Arabes, François, Espagnols, comme je le pouvois souhaiter. Je m'occupois une autre fois à considérer les estampes les mieux gravées des plus beaux tableaux. Quelquefois je descendois dans les sepulcres des anciens, pour examiner leurs lampes, ou

quelques-unes de ces phioles lacrymales, que l'on enfermoit avec leurs cendres. Un jour j'admirois l'art ingénieux de leurs petites idoles. Un autre jour j'étois en commerce avec les Rois & les Empereurs, & j'apprenois par leurs medailles, qui sont en grand nombre, les principales actions de leur vie.

Dans un autre tems l'envie me prenant d'apprendre les fortifications, je voyois sur un plan d'argent, de quatre pieds en quarré, la représentation d'une ville avec ses maisons en relief, ses places publiques, ses Eglises, & les travaux qui la défendoient; j'y voyois encore la maniere dont les soldats faisoient l'exercice dans le corps de la place, & celle dont ils la défendoient contre une armée qui l'assiegeoit, & dont on distinguoit en relief jusqu'au moindre soldat, avec son fusil. J'y trouvois enfin de quoi contenter ma curiosité sur l'histoire, & sur toutes sortes de sciences, dans la langue que j'estimois la plus propre à m'en donner l'intelligence.

Cette Bibliotheque, qui n'a coûté autre chose au Roi qu'à la confisquer sur l'Archevêque de *Valence*, & sur d'autres Seigneurs rebelles, est pourtant

composée de plus de 27000 volumes. Le soin en est confié à quatre Bibliothecaires, qui bien qu'Espagnols, peuvent passer pour sçavans, autant que je pus le connoître par les entretiens que je cherchai d'avoir avec eux, pour apprendre la langue, & m'instruire de bien des particularitez. Les livres remplissent plusieurs salles; le Pere Confesseur du Roi en a la Surintendance.

Il est vrai que parmi ce grand nombre de volumes il y a beaucoup de livres doubles, & un grand nombre dont la lecture est interdite, à moins que l'on n'ait permission de l'Inquisiteur General. Le Roi même en ce point est soumis à son pouvoir; & quand on demande la permission de les lire, fût-on Evêque, ou Archevêque, ou Docteur des mieux titrez, il en excepte toujours quelques-uns. J'allai saluer son Eminence plutôt par curiosité, & dans l'envie de sçavoir comment cette permission est conçüe, que dans aucun dessein particulier de m'en servir, parceque ce sont tous livres que nous lisons assez communément en France.

CHAPITRE XXII.

*Des Cours de Justice, & des Conseils
d'Espagne.*

LA Justice, Monsieur, se rend en Espagne à peu près comme en France. Au défaut du droit Romain, on suit les loix qui ont été faites par les anciens Rois. Au reste, le genie litigieux regne en ce país-là mille fois plus que chez nous. Le differend commence sur quatre sous, & ne finit que par 10000 écus, ou pour mieux dire, par la ruine des deux parties. On peut juger de l'humeur processive de la nation, par les differens tribunaux qu'il a fallu établir pour juger les contestations qui y sont portées. Les François ont un Juge particulier de la Nation, devant lequel ils appellent, ou font renvoyer toutes leurs causes, tant en demandant qu'en défendant. C'est un privilege que le Roi d'Espagne leur a accordé.

Le Conseil Souverain de la Guerre fut établi par le Roi Pelage en 720. Les Conseillers portent la Cape & l'Épée. On les choisit parmi les plus expérimentez dans l'art militaire; quoiqu'il

y en ait très-peu en Espagne ; cependant les postes ne manquent jamais d'être remplis. Leur nombre n'est pas fixé. Ils ont un Procureur General, deux Secretaires, un Grand Huiſſier, un Rapporteur, un Greffier, & d'autres Officiers. Les lundis, mercredis, & vendredis au matin, ils s'assemblent pour prendre des résolutions, sur les mesures touchant la Campagne ; l'après dînée est employée à rendre Justice, sur les démêlez qui concernent la guerre. Il n'y a point entre eux de préſeance ; ils prennent place à mesure qu'ils entrent.

Lorsque l'on tient un Conseil general, on avertit les Conseillers d'Etat, qui sont pour lors assis au dessous d'eux. C'est dans ce Conseil que l'on donne des postes militaires, que l'on regle les traitez de Paix, & les motifs de la guerre, aussi bien que les expéditions qu'on doit entreprendre.

Quand le Roi ordonne une levée de troupes, c'est à ce Conseil qu'il en donne avis, afin qu'il avertisse les Capitaines. Il a aussi inspection sur les Hôpitaux où sont les malades & les bleſſez. Des deux Secretaires de ce Conseil, l'un est pour ce qui concerne le service

de Terre , & l'autre pour ce qui regarde de la Marine. Le tribunal de l'Amirauté , qui est séparé en France , est confondu en Espagne avec celui-ci. Lorsque le Roi donne quelque decret , c'est ce Secrétaire qui y met son paraphe , lequel est autant respecté que la signature de S. M. même.

Le premier de tous les Conseils est celui de *Castille*. Le Roi Ferdinand 3^e le composa en 1245. d'un Président , qui a plus d'autorité que nôtre Chancelier , de seize Conseillers d'Etat , & d'un Procureur fiscal. Le Président , avec cinq de ces Juges, assistent toujours dans la chambre du Gouvernement. Ils se levent tous quand il'entre, & quand il fort ils le reconduisent jusqu'à l'escalier. Ce Président ne visite jamais personne, toutes les *Juntas* où il est obligé de se trouver , se tiennent chez lui. Celui qui exerce à présent cette charge s'appelle Dom *Pedro Ronquillo*. S'il étoit un peu plus affectionné pour les François , je crois que les choses en iroient mieux.

Il y a cinq autres Juges dans la chambre , qu'on appelle des *mille cinq cens pistoles*. On l'appelle ainsi , parceque ce

lui qui avoit appellé à cette Chambre qui est le *non plus ultra*, étoit autrefois obligé de consigner cette somme ; de cette façon qu'on y regardoit à deux fois, avant d'entreprendre un procès dont le succès étoit douteux. Cette Chambre conserve encore aujourd'hui le même nom, mais l'amande n'est pas si forte. Il n'y a que trois Juges dans chacune des autres Chambres de Justice, & de Province.

La veille des Rameaux, de la Pentecôte, & de Noël, deux Conseillers font la visite générale des Prisonniers, & tous les samedis on en fait une particulière, pour sçavoir le sujet pour lequel ils sont arrêtez : un des deux Anciens y va toujours le samedi suivant, avec un autre, pour voir si les reglemens qu'ont avoit fait la semaine précédente ont été exécutez. Un Conseiller ne peut point s'absenter sans en demander permission au Conseil même, à cause de son incommodité. Dans les placets qu'on leur présente, on les traite d'*Altesse*, & de *Segnoría*, & quand on leur parle en nom collectif on leur donne le nom de *Majesté*.

Il n'y a que les parties interessées qui

entrent dans la Chambre d'audience ; l'Huissier les appelle , & chacun entre avec son Avocat. Le Rapporteur expose d'abord le fait aux Juges , qu'il a extrait lui même sur les pieces , de peur que les Avocats ne le déguisent. Ensuite chaque partie dit les raisons sur lesquelles elle fonde son droit. On se retire après cela , & les Juges opinent. Le Greffier redige le jugement par écrit, & le donne aux parties.

Dans la salle du Gouvernement, on traite des matieres Ecclesiastiques , & de celles qui regardent l'execution du Concile de Trente. C'est dans cette salle qu'on mande les Prélats , quand ils n'obéissent pas aux Commissions du Conseil. A la fin de l'Audiance , les Juges & les autres Ministres y prêtent serment de bien rendre la Justice.

Dans la Chambre des *mille cinq cens* on examine les Greffiers , s'il n'y a point de reproche dans leur famille , on les fait écrire , & on les interroge. Il y a dans un coffre de cette Chambre un livre qu'on appelle le livre verd , dans lequel on écrit le nom de ceux qu'il n'est pas à propos d'employer dans l'administration de la Justice. Quand les

Juges du Gouvernement ne sont point d'accord entre eux, c'est celui-ci qui les departage.

La salle de Justice connoit des reten- tions des Bulles, des affaires Criminel- les, & de l'exécution des Ordonnances Royales, dans toutes les villes. A la salle des Provinces ressortit l'appellation des *Alcaldes*, Lieutenans, ou Maires. Quand toutes ces Chambres n'ont point d'occupation, elles viennent à la Cham- bre de Justice, hâter l'expédition des affaires. L'ordre pour opiner dans cha- que Chambre, est que le dernier com- mence à dire son avis. Cela lui don- ne, disent-ils, plus d'attention à l'af- faire, & empêche qu'il ne soit en- traîné par le sentiment des plus âgez.

L'original de tous les livres qui s'im- priment reste dans le Conseil, afin que dans l'impression on n'y change rien. Ce ne sont plus depuis 1623. les suffrages des Ecoliers qui donnent les chaires des trois principales Universi- tez, c'est ce Conseil qui en dispose en faveur du plus digne, qui examine les Avocats, & qui dans le serment qu'il leur fait prêter, les fait jurer de deffen- dre l'immaculée Conception de la Sain- te Vierge.

Enfin, de deux en deux ans ce Conseil s'assemble extraordinairement, pour réformer les abus des Juges de tout le Royaume, reprimer les excès des Ecclesiastiques, & corriger ceux qui peuvent avoir abusé de leur crédit & de leur autorité.

CHAPITRE XXIII.

Comment on exécute les Criminels.

JE vis, Monsieur, étant à Madrid, garroter un Gentilhomme, pour avoir si bien contrefait la signature du Roi que S. M. même ne pouvoit discerner la vraie. Il alloit à la faveur de ces fausses signatures demander dans les villages les contributions & autres droits.

Le dernier où il alla n'étoit qu'à deux lieues de Madrid : un Marchand qui crut reconnoître en lui quelque empressement extraordinaire, pour être payé, en conçut du soupçon, & lui dit qu'il n'avoit point pour lors d'argent chez lui, mais que s'il vouloit venir jusqu'à Madrid, il lui en feroit donner. Cet homme après avoir résisté quelque

tems, accepta la proposition. Ils se mirent tous deux en marche avec un tiers que le Marchand avoit prié de l'accompagner. Ce coquin dans le chemin prit un de ses pistolets, & craignant apparemment d'être découvert, il en cassa la tête au Marchand. Son camarade entendant le coup, ne jugea pas à propos d'attendre un pareil sort, il pique des deux, & court en diligence à son village annoncer cette nouvelle. Le Juge se met en marche. Enfin, le meurtrier est pris, & condamné à la mort par les premiers Juges.

Appel interjetté au Conseil Souverain de Castille, la sentence fut confirmée, & on le mit aussitôt dans la chapelle, où on la lui prononça.

C'est l'usage en Espagne de donner trois jours aux criminels pour se préparer à la mort. Pendant ce tems-là plusieurs Ecclesiastiques se relevent pour être toujours auprès de lui, de maniere qu'il ne reste jamais seul : & sur ce que je leur disois que c'étoit faire souffrir mille fois la mort au patient, que de differer ainsi son supplice, ils me répondoient, qu'on ne lui donnoit pas le tems d'y penser, pendant que l'on

étoit sans cesse occupé à lui inspirer de bons sentimens.

Pendant ces trois jours, les Dames de la premiere qualité, & les Confreres de la Sainte *Hermandad*, quêtent pour lui par toute la ville, afin de faire prier Dieu pour le repos de son ame après sa mort.

C'étoit autrefois la coutume de les promener sur un âne par tous les carrefours, la tête tournée vers la queue, en sorte qu'ils marchaient à reculons, mais depuis que le peuple sauva un criminel il y a six ans dans l'Eglise, & que le Roi l'y eût fait reprendre, pour le pendre sur le champ, S. M. a deffendu cette longue promenade, de sorte que de la prison ils vont maintenant au gibet, bien escortez par une compagnie des Gardes.

Celui-ci en partit sur une mulle, tourné à la maniere ordinaire, vêtu d'un habit de Jésuite, qui étoit celui qu'il avoit choisi pour être pendu. Si ç'avoit été un roturier, il auroit été sur un âne, habillé en Capucin. On portoit devant lui deux grandes croix de duëil, les Confreres de l'*Hermandad* l'accompagnoient.

Il arriva à l'échafaut dans cet équipage, & avec ce nombreux cortège, les soldats lui faisant faire place à grands coups de canne sur la tête. Il se mit encore aux genoux de son Confesseur, durant un demi quart d'heure, après quoi il se présenta au supplice.

Représentez-vous, Monsieur, un poteau, sur lequel il y a un siege à hauteur, & dessous ce siege un bâton qui traverse le poteau, & au haut du poteau deux barres qui emboîtent juste le col du patient, Il y a derriere une espee de moulinet ou de cabestan. Autour du pivot est roulée une ceinture de soye que l'on lâche pour y mettre la tête. Ce genre de supplice est particulier pour les Nobles, car les autres du commun sont pendus à l'ordinaire avec une corde. On attache donc d'abord les piéds au bâton qui traverse en bas, ensuite le corps au poteau même, & les mains derriere : ce qui se fait ainsi, afin que le criminel ne puisse faire aucune contorsion, en sorte qu'en deux tours de moulinet, ou plutôt en un clin d'œil, il se trouve étranglé.

Sur le champ l'Eglise voisine sonne en mort : le Docteur fait ensuite un

grand sermon au peuple , pour l'exhorter à profiter de cet exemple. Le corps qui a été exécuté à midi , reste dans la même situation en spectacle au peuple le reste du jour. Pour moi j'estime que cette vûë fait bien autant d'effet que l'exhortation du Predicateur.

Le soir à nuit close la parroisse où il doit être enterré, hors de l'Eglise, vient prendre le corps , & les Confreres y font cortege avec un cierge à la main.

Il y a trois parroisses destinées pour les trois exécutions , ainsi qu'il y a trois endroits differens dans la Place Mayor destinez pour les faire. Les titrez sont punis par la perte de leur tête, qui n'est coupée par derriere que pour le crime de trahison.

CHAPITRE XXIV.

Remarques sur le Tribunal de l'Inquisition.

LE Tribunal de l'Inquisition pratique un supplice particulier , pour ceux qui sont bigames. On les fait promener par la ville tout nuds sur un âne, ayant une fourche qui leur soutient le

menton, afin qu'ils ne puissent baisser la tête ; ils ont sur leur tête une mitre haute au moins d'une aune , représentant leur histoire en peinture : dans cet équipage ils sont foïettez à chaque carrefour. Tous ceux que ce redoutable Tribunal punit ont un pareil bonnet, en sorte qu'on n'a que faire de demander pourquoi ils sont condamnez.

Il n'y a point eû *d'Auto* , qui est le nom qu'on donne à l'exécution generale de tous les criminels de l'Inquisition, qu'ils appellent autrement *Feste*, depuis 1681. que le Roi Charles II. donna par galanterie ce spectacle à la Reine Marie Louïse. La *Feste* commença à huit heures du matin le jour indiqué. Le Roi après avoir fait la dépense de faire venir tous les criminels de tous ses Royaumes, fait sçavoir le jour de l'exécution deux mois auparavant. On prépare pendant ce tems-là la place Mayor avec des échafauts , des balustrades , & des tapis. On dresse un Autel en face de l'Hôtel de ville , où le Roi se met. On y commence la Messe en musique , & après l'Evangile un des plus fameux Predicateurs fait l'éloge du triomphe de la foi. Les criminels y assistent avec leurs *Sambe-*

nits, qui sont des especes de Scapulaires chargez de flames, lorsqu'ils doivent être brûlez : leurs parrains sont à côté d'eux.

Le Sermon fini, le Rapporteur lit les sentences des criminels : l'Inquisition ne fait qu'instruire le procez, sans le juger, & remet les pieces au Juge laïque, avec le criminel, en lui disant, encore que cet homme nous ait paru digne de mort, cependant l'Eglise vous exhorte à user envers lui de misericorde.

Ceux qui ayant été baptisez judaïsent, sont punis de mort, ainsi que les réjudaïsans, s'ils ne veulent pas se convertir. Le foïet & les galeres sont la récompense de leur docilité. Les réjudaïsans sont brûlez vifs hors des portes de la ville, s'ils persistent dans leur endurcissement. Les enfans sont donnez à des Inquisiteurs qui ont soin de les élever dans la Religion Chrétienne ; mais on ne laisse pas de les punir du foïet encore qu'ils n'ayent pas quatorze ans.

Quand toutes les sentences sont lûës, on fait faire solennellement abjuration à ceux qui ne sont point condamnez à la mort. Lorsque cette cérémonie est finie, il est d'ordinaire dix heures du soir,

on recontinuë la Messe, qui s'acheve à deux heures après minuit. Le Grand Inquisiteur ne s'en retourne point alors en procession comme il est venu, parcequ'il est trop tard.

Ce Tribunal de l'Inquisition n'est établi que pour les matieres de foi. Les Rois *Ferdinand & Isabelle* l'établirent, pour empêcher que les Maures dont ils venoient de triompher, ne rentrassent dans leur Royaume; ainsi c'est la politique qui est la cause de son établissement. Le Président s'appelle *Inquisiteur general*, & les Conseillers Inquisiteurs Apostoliques. Ils sont au nombre de six.

Le Roi donne tous ces postes, qui sont bien recherchez, aussi bien que celui de Secretaire de la Chambre, de Grand Huissier, de Tresorier, de Rapporteur, de Portiers, de *Qualificadores*, pour qualifier les propositions erronees, & d'Avocats. Il n'y a pas de Grand d'Espagne qui n'ambitionne un seul de ces postes. C'est le plus titré d'entre eux qui est le *Porte enseigne de l'Auto*. Tous ces Officiers doivent être de bonne vie & mœurs, lettrez, & sans reproche dans leur famille; c'est-à-dire,

ne venant point de Juifs, pour lesquels on a par toute l'Espagne une averfion extrême; jusques-là que depuis 150 ans les filles qui naissent d'un Grand d'Espagne qui avoit épousé la petite fille d'un Juif qui s'étoit converti, sont toutes obligées de se faire Religieuses, parce qu'elles ne trouvent point à se marier, & que le fils aîné même, à qui tout le bien est substitué, ne trouveroit pas une fille de condition mediocre qui voulût l'épouser.

On ne peut imprimer aucun livre en Espagne sans la permission de ce Tribunal. L'Inquisition ne peut cependant arrêter les personnes Nobles, les Prêtres, les Religieux, les Chevaliers d'Ordre, sans en avoir fait part auparavant au Conseil souverain. Pour ce qui est des autres personnes, quand un Huissier de l'Inquisition a dit à un homme suivez-moi de la part de la sainte Inquisition, il est obligé de suivre sans répliquer; il y a plus, c'est que s'il fait résistance, & que l'Huissier dise au meilleur ami de celui qu'il veut arrêter de lui prêter main forte, cet ami est obligé de le faire. Un pere même est obligé de livrer son fils, & le fils son pere.

Ainsi les familiers qui arrêtent les prisonniers, quoi qu'au nombre de plus de 20000 dans l'Espagne, marchent toujours seuls, parcequ'ils comptent sur la docilité des personnes qu'ils arrêtent, & sur le secours des assistans, & des passans.

Mais ce qu'il y a d'étonnant est le secret qui se garde dans les délibérations de ce Conseil. Ceux que l'on fait prisonniers sont obligez de répondre, lorsqu'on leur en demande le sujet, c'est pour mes pechez : ceux qui ne deviennent point pendant deux ou trois ans le sujet pour lequel ils ont été arrêtez, l'apprennent enfin, mais en attendant il pâtissent longtems dans l'horreur d'un cachot, nourris seulement de pain & d'eau ; il arrive fort souvent que quelqu'ennemi leur aura supposé des discours auxquels ils n'auront jamais pensé.

Enfin, ce qui est également surprenant, par rapport à ce tribunal, est que les principaux Ministres d'une Religion, qui reconnoit pour son Auteur un Dieu qui se glorifie lui même d'être doux & humble de cœur, ayent pû concevoir le dessein de traiter des hom-

mes plus durement que des bêtes , & d'employer pour les soumettre à leur pouvoir despotique un moyen si injuste, & si contraire à l'humanité ; & que des peuples entiers ayent eû assez de docilité pour s'imposer à eux mêmes un joug si odieux , & marquent encore un zele aussi aveugle , & aussi constant , à s'affermir dans un esclavage aussi honteux.

Ajoutez à cela que si cette inique juridiction est très-propre à empêcher la profession publique & le progrès de l'hérésie , dans les lieux où elle est établie , elle est aussi merveilleusement bien inventée pour former des hypocrites , qu'elle est d'ailleurs un puissant obstacle à rappeler au giron de l'Eglise Romaine ceux qui s'en sont éloignés , & en éloigner absolument ceux qui seroient déjà prévenus à son désavantage, puisqu'il n'est pas naturel de croire que le pur Christianisme , qui tenant de son origine , doit être une Religion de paix & de douceur, puisse se trouver dans une communion dont les Ministres font leur grand arcaboutant d'un Tribunal, qui par les plus iniques procédures ôtant aux accusez toutes sortes de moyens de se def-

fendre , ne peut manquer de condamner , sur de faux rapports , beaucoup plus d'innocens , qu'il n'est en état d'infliger à de vrais coupables les peines qu'ils pourroient avoir justement méritées.

CHAPITRE XXV.

Des Ordres militaires d'Espagne.

LE Conseil Royal des Ordres comença en 1489. Alexandre VI. accorda aux Rois Catholiques le privilege de réunir en leur personnes les Grandes Maîtrises des Ordres de *S. Jacques*, *d'Alcantara*, & *de Calatrava*. La premiere de ces Maîtrises vaut au Roi trois cent six milles ducats de rente ; la seconde cent vingt sept mille , & la troisiéme cent dix neuf mille ; supputant ensuite le ducat à 45 sous , il est aisé de convenir que le Pape fit alors un très-beau & bon present au Roi Ferdinand V^e & à ses successeurs.

Ce Conseil est composé d'un Président, de six Conseillers, d'un Procureur Général & d'un Secrétaire , qui contre-signe les Brévets de gratification que

le Roi accorde, soit pour les Croix, soit pour les commandes, soit pour les Prieurez ou autres Bénéfices dépendans de ces Ordres. Il y a aussi un grand Huissier, & deux Greffiers, l'un pour l'Ordre de S. Jaques, & l'autre pour ceux de *Calatrava* & d'*Alcantara*.

On traite dans ce Conseil du gouvernement de ces Ordres, de l'administration de la Justice; on y connoit des causes civiles & criminelles, de tous les Chevaliers, Freres lais, ou dépendans des Ordres. On y connoit des visites des Couvents, des Commanderies, des Maisons fortes, des Hôpitaux, & des Colleges, qui leur appartiennent, & l'on y fait observer les Statuts faits aux Chapitres Généraux. Sa juridiction s'étend sur trois villes, 221 bourgs, & 65 villages.

L'Ordre de S. Jaques, qui prit son établissement en 1158. se divise en 12 territoires, qui sont gouvernez par cinq Chevaliers, & sept *Alcades Mayors*, qui sont lettrez.

L'Ordre de *Calatrava* n'a que cinq contrées qui sont régies par deux Gouverneurs Chevaliers & trois *Alcades Mayors*. Les premiers servent le Roi

avec 378 lances, & ceux-ci avec 300.

L'Ordre d'*Alcantara* a aussi ses cinq cantons, deux Chevaliers pour Gouverneurs, & trois Grands Maîtres. Cette Chevalerie a 38 Commanderies, qui vallent cent mille ducats de rente, & toutes les trois ensemble en rapportent 440 mille.

L'Ordre de S. Jaques a trois Couvents de Religieux, & six de Religieuses; celui de Calatrava, un de Moines, & trois de Nonnettes, & celui d'*Alcantara* en a autant. Le gouvernement spirituel & temporel de ces maisons appartient à ce Conseil.

Le Conseil Royal d'*Arragon* gouvernoit le Royaume de *Valence* & la *Catalogne*. Il avoit aussi ses Officiers particuliers, mais je crois qu'à present que ces pais sont conquis, ils n'auront point d'autre Tribunal que celui de *Castille*. Ce Tribunal consulte S. M. sur tout ce qui concerne ces Royaumes, tant pour les Vicerois, les Archevêques, & les Evêques, que pour tout le Politique, le Militaire, l'Ecclesiastique, la Finance & les Commanderies de l'Ordre de *Montesa*. Ce n'est pas par la même raison que le Conseil d'*I-*

talie devient inutile , mais parceque les Etats que l'Espagne y possédoit passent à d'autres Puissances par le Traité d'*Utrecht*.

CHAPITRE XXVI.

Des Universitez d'Espagne.

IL y a en Espagne trois principales Universitez , celles de Salamanque , d'Alcala , & de Valladolid. Madrid , quoique Capitale du Royaume , n'a point cet avantage , pour deux raisons qui ne sont pas d'une égale valeur.

La premiere est que les R. P. Jésuites y tiennent seuls un College , & qu'ils ne souhaitent pas d'y avoir des concurrens. Cependant ce défaut d'émulation , dans un lieu où les familles les plus considerables de l'Etat font leur séjour ordinaire , est cause de l'ignorance où croupit la plus considerable partie de la nation ; les Jésuites n'enseignent dans leur College que les Humanitez jusqu'à la Rethorique inclusivement.

La seconde raison est le tumulte & le désordre qu'ont coutume de causer les

Ecoliers, qu'on appelle en Espagne *licentiados*, qui ne conviendroit point avec la sûreté & la tranquillité qui doivent regner dans une grande ville : je dis la sûreté, parceque cette nation d'Ecoliers ne fait que rôder de nuit, pour voler, & pour assassiner; & comme il y a déjà dans Madrid un assez grand nombre de bandits & de scelerats, on ne juge pas à propos de l'augmenter, à moins que l'on n'ait auparavant multiplié le nombre des Eglises, qui sont déjà si fréquentes, qu'on peut dire qu'elles occupent la moitié du terrain de la ville.

L'impunité est dans cette Capitale à un point qui ne se peut exprimer; le criminel qui vient de tuer lâchement un homme, se rit, à la barbe du Juge, dans le lieu saint, qui sert d'azile à son crime: aussi les meurtres y sont-ils très-fréquents, il y a des jours où plus de 15 personnes se trouvent assassinées.

Dans le commencement que le Roi Philippe V. vint occuper le trône, lorsque l'on se confessoit d'avoir tué un homme, on en étoit quitte pour une légère réprimande, mais quand on faisoit entendre au Confesseur, que

c'étoit un François , *transeat* , disoit le saint Personnage. Leur inclination est si féroce , que pour une bagatelle , comme pourroit être une piece de 15 sous , ils envoient un honnête homme dans la barque de *Caron*. Ils l'attendent pour cela près d'une Eglise , au coin d'une ruë , ou bien ils vont chez lui , sous pretexte de lui demander l'aumône.

Lorsque l'on reçut en Espagne le Concile de Trente, qui défend le combat des hommes contre les taureaux , ou contre d'autres animaux semblables , ce fut avec une reserve particuliere de leur part , & le Pape dérogea à cet article , en leur faveur , par une Bulle , *propter* , dit-il , *ferocitatem gentis* , & *ad duri-
tatem cordis illius*. Ainsi je ne m'étonne plus tant qu'on sacrifie aisément la vie des autres , quand on expose la sienne aussi facilement. On dit pourtant que le Roi a beaucoup à cœur de reformer cet abus , ce sera sans doute une bonne œuvre.

Après cette longue digression , que je vous prie , Monsieur , de me pardonner , pour revenir aux Universitez d'Espagne, elles sont composées com-

me en France de quatre Facultez , & gouvernées de même par un Recteur, des Doyens, & des Procureurs. Les études de Philosophie sont de 4 années. Dans la première année on étudie la Dialectique, le même Professeur enseigne la Physique ; la seconde année la Métaphysique & la Morale sont enseignées par un autre Professeur durant le cours de la 3^e & de la 4^e année. Aucuns sentimens des Philosophes modernes n'ont encore été jusqu'à présent adoptez dans ces Universitez. Le bon *Aristote* & le Grand *S. Thomas* sont toujours en possession d'y triompher ; pendant ce cours de 4 années on fait tous les Dimanches des exercices publics.

On visite après ce long espace de tems les écoles de Théologie, ou de Droit, pendant 5 années : mais il n'y en a que 4 pour la Medecine avant de parvenir au *Bacalawreat*, pour lequel il y a deux examens à subir, & deux Theses publiques à soutenir. De si longues études seroient plus que suffisantes pour former un grand nombre d'habiles gens, s'ils étoient bien enseignez par leurs Professeurs, & que les étudiants fissent un bon usage de leur tems : mais

il paroît par l'évenement qu'il y a du défaut de côté & d'autre. Car s'il il y a beaucoup de libertinage de la part des Ecoliers, il y a aussi parmi ces Docteurs Espagnols beaucoup plus de gens titrez du *Doctorat* qu'il n'y en a qui soient veritablement doctes.

Leur Théologie comprend, comme en France, les Traitez de la Trinité, de l'Incarnation, des Anges, &c. La distinction des *Bacheliers* est une piece de serge noire triangulaire qui vient prendre sur la poitrine. Il n'est pas besoin d'attendre un ou deux ans pour entrer en *licence*, lorsque l'on se trouve avoir achevé deux examens avant le tems de l'ouverture, qui se fait de deux en deux ans. On est obligé, comme en Sorbonne, de disputer contre les *Bacheliers* qui se présentent. Ils ont aussi une These nommée *Alphonsina*, qui répond à la *Sorbonnique*.

A la fin de la licence, tous les Docteurs s'avancent, & donnent les places. La veille qu'on doit prendre le bonnet de Docteur, on subit un examen, & le lendemain, après que les Ecoliers ont promené par la ville le récipiendaire, au son des flutes & des tam-

bours, on le mene sur un theatre, vis-à-vis du *Recteur*, lequel, après qu'un Ecolier a fait son panegyrique, lui donne les vétemens convenables à sa dignité.

Au lieu de la fourrure, dont se chargent les Docteurs dans les Universitez de France, ceux d'Espagne ont une piece de panne blanche, qui est doublée de noir, & qui a son colier qu'elle forme au tour de leur cou; leur bonnet est de même couleur. Avant de prendre le bonnet de Docteur, il faut avoir pris l'Ordre du *Soudiaconat*.

Les licences pour le Droit & pour la Medecine sont aussi de deux ans, mais la cérémonie pour le Doctorat est encore, à ce qu'on dit, plus curieuse. On les ceint *Chevaliers* la veille, & dans cet équipage on les promene par la ville, comme je vous l'ai dit des Docteurs en Théologie.

On propose pour le Droit une question à laquelle il faut que le prétendant réponde sur le champ: ensuite, après avoir reçu les marques de sa dignité, qui sont une fourrure de panne rouge pour le Droit Civil, & verte pour le Droit Canon, ou bien un bonnet verd,

quand on est gradué en l'un & en l'autre, on lui fait expliquer pendant une heure une loi que l'on tire à l'ouverture du livre ; & comme le prétendant ne se trouveroit pas le plus souvent fort en état de faire sur le champ cette explication en bonne forme, pendant qu'il crie de son côté du mieux qu'il peut, les écoliers frappent des pieds & des mains, & crient sans cesse *vivat*; ce qui fait qu'il est impossible d'entendre ce qu'il dit de bon ou de mauvais sur la loi proposée.

A l'égard du Medecin, avant de lui mettre son harnois jaune, on lui demande quel est le moyen permis le plus prompt pour tuer un malade ? s'il répond que c'est l'*émetique*, chacun applaudit. J'ai demandé la raison de cette couleur jaune, que l'on donne aux Medecins ? on m'a répondu que dans l'*Apocalypse* la mort étoit montée sur un cheval pâle. On n'a pû me dire pourquoi le licou des *Maîtres ès Arts* étoit bleu.

Quand un Bachelier en Droit, après avoir suivi cinq ans le Barreau veut être reçu Avocat, il presente Requête au Conseil Royal, attachée à ses Let-

tres de Bachelier , & on lui donne quatre Conseillers qui l'examinent sur les loix , depuis six heures jusqu'à minuit. Ils l'envoyent ensuite chez un Procureur , pour être chargé d'une cause , & on ne lui donne qu'un seul jour pour l'étudier.

Le lendemain il est obligé d'exposer le fait devant les Juges , comme un Rapporteur , de plaider ensuite , pour & contre , comme un Avocat , & de prononcer enfin son sentiment comme un Juge. Après quoi on lui fait prêter serment.

Les Avocats portent une longue soutane , & un manteau par dessus , qui leur vient à mi jambes ; les Procureurs , Notaires , & autres bas Officiers , portent la gonille & l'épée. L'Avocat avant d'entrer au Barreau prend un bonnet , & une piece triangulaire qui se met par derriere sur son manteau. Voilà , Monsieur , ce que j'ai pû apprendre touchant les usages des Universitez pendant le séjour que j'ai fait à Madrid.



CHAPITRE XXVII.

Description de L'Escorial.

L'*Escorial* est un Monastere de *Teronimites*, qui sont des Religieux habillez comme les *Celestins*. Ce superbe édifice fut bâti par le Roi Philippe II, en mémoire du gain de la bataille de *S. Quentin*. Il est distant de Madrid de sept lieuës, qui vallent bien les 14 que l'on compte de Paris à Fontainebleau. Ce bâtiment est élevé à mi-côté. L'Architecte s'appelloit *Dom Juan Baptiste Napolitain*.

La porte principale du Couvent est du côté de la montagne, elle a été ainsi disposée afin que toutes les vûës des fenêtres fussent du côté de Madrid, & de la campagne; le bâtiment est en forme de gril, parceque ce fut le jour de *S. Laurent* auquel le Monastere est dédié, que les Espagnols remporterent cette celebre victoire sur les François.

Ce Monastere, pour le bâtiment, les peintures, & les richesses, qui y sont enfermées, est ce qu'il y a de plus beau, non-seulement dans l'Espagne; mais je crois même encore dans toute

l'Europe. Sa construction, avec tous ses ornemens, n'a cependant coûté que six millions d'écus : mais il faut observer que dans ce tems-là on ne donnoit par jour à un architecte que douze *maravedis*, & qu'à present il gagne quatre *Reaux de vellon*, qu'il faut 32 de ces *maravedis* pour faire un de ces *Reaux*, & qu'il faut quinze de ces *Reaux* pour faire l'écu. Cela posé, il est aisé de juger de la proportion de ce tems-là à celui-ci.

Une autre chose encore à remarquer, est que le marbre & le jaspe se trouvoient dans le sein même de l'Espagne sans être obligé de les aller chercher ailleurs, & la pierre sur le lieu même. On peut dire de cette pierre, qu'elle le dispute avec le marbre, soit pour la dureté, soit pour les petites taches dont elle est veinée.

Imaginez vous, Monsieur, ce que doit être ce prodigieux bâtiment, où l'on compte 33 lieues de chemin bien mesurées à parcourir la maison. Douze mille portes, ou fenêtres, 18 Cloîtres, 86 fontaines, 8 cuisines, 9 orgues dans l'Eglise, dont il y en a une d'argent, dont l'Empereur Charles-

Quint se servoit quand il alloit en campagne , 40 chapelles , 11 cours , 216 livres de chœur , 170 Religieux , 50 *Arobes* pesant de clefs seules, observant qu'un *Arobe* est 25 livres , 1298300 *Arobes* de fer , ou de cloux , 990700 *Arobes* de plomb , 38 statues de bronze , & 13 de pierre avec 70 colonnes.

Nous arrivames à cette maison le jour de S. Jérôme ; nous fûmes assez heureux pour voir dans l'Eglise une Communauté si nombreuse de Religieux qui alloient modestement au salut , deux à deux , chacun avec un flambeau de poing : derriere eux un Seminaire de 60 Ecclesiastiques , & une centaine de petits étudiants , chacun de même , avec un flambeau ; dans une Eglise magnifique par sa simplicité. Vous ne sçauriez croire , Monsieur , quel auguste spectacle étoit celui-là , & quel plaisir on pouvoit goûter à entendre chanter la meilleure musique , par de très-belles voix , sous une voute qui résonnoit , sans que l'écho produisit de confusion.

Les femmes n'y entrent jamais , à moins que ce ne soit à la suite d'une Reine. Pour un peuple si grand on ne peut rien voir de mieux réglé. Tout est

sous l'administration d'un Prieur triennal, que le Roi nomme, & qu'il continuë ordinairement trois autres années, après quoi il lui donne un Evêché. Il est dans son territoire Seigneur absolu au spirituel, & au temporel ; un des plus beaux droits dont j'ai appris qu'il est en possession, est, qu'outre un grand nombre de Cures dont la présentation lui appartient, il y en a trois dont il a la collation pure & simple, sans même qu'il soit besoin du *visa* de l'Evêque.

Il relève de l'Archevêché de Toledé ; l'on étoit convenu à Rome, dans le tems de la mort de Charles II. de lui donner la crosse & la mitre, mais le Cardinal *Portocarrero* fit manquer l'affaire. Il ne dépend point non plus du Général de son Ordre, qui ne peut envoyer aucun Visiteur dans sa maison. En un mot, ils n'y reconnoissent d'autre puissance que le Roi, qu'ils appellent leur premier Prieur.

Nous examinames l'Eglise à nôtre aise pendant le salut. Le Grand Autel, par la confusion de tableaux dont il est chargé, paroît un peu colifichet, pour un si superbe édifice. Dix-neuf grandes marches de marbre élevent le Prêtre cele-

brant, enforte que de tous les côtez de l'Eglise on le distingue aisément. Le contour de ces marches est décoré de douze chandeliers d'argent, hauts de dix pieds. Les colonnes sont de porphyre, & de jaspe, au milieu est le tabernacle, qui est de lapis relevé d'or, garni de pierres précieuses, & entre autres d'une topase aussi grosse qu'un œuf de poule. Il a coûté cent mille ducats de façon seulement, ayant été travaillé pendant sept ans à la pointe du diamant. Le ducat, comme je vous l'ai déjà marqué, est de 45 sous.

Au haut de l'Autel est un Christ en bronze doré, avec la Vierge & S. Jean, dont les figures sont deux fois grosses comme le naturel. Aux deux côtez de cet Autel sont les tribunes du Roi & de la Reine, à gauche au dessus est la statuë de Charles-Quint, avec ses deux enfans, & à droite la représentation de Philippe II. avec ses trois femmes, toutes de bronze doré. Ce Roi, qui avoit bâti l'Escorial, disoit que l'ouvrage depuis le haut de cet Autel jusqu'à la dernière marche l'avoit rendu pauvre.

La Chapelle de S. Jérôme est au côté droit, dans laquelle il y a un grand

nombre de Reliquaires d'or & d'argent, entre autres une croix d'un demi pied de haut, du bois même, à ce qu'on dit, de la vraie croix. Je n'ai point vû de la paille de la Crèche, mais on m'a assuré qu'il y en avoit, aussi bien que du lait de la sainte Vierge.

Le Roi Charles II. fit présent à ce trésor de la figure de S. Laurent de grandeur naturelle, toute d'argent massif, tenant en sa main droite une barre de son gril qui n'est guere noire, peutêtre l'a-t-on bien écurée. A gauche de ce grand Autel sont aussi dans la chapelle de l'Annonciation, grand nombre de bras, de têtes, de côtes, de cuisses, de jambes, de differens Saints, routes d'or ou d'argent; mais ce qu'il y a de plus cûrieux sont deux vases de cristal de roche garnis d'or, hauts de deux pieds, sur un de diametre. Cette Eglise a 364 pieds de long, sur 280 de large; elle a coûté seule, avec les ornemens 1240000 ducats.

On y dit tous les jours trois grandes Messes: une à cinq heures, pour la prospérité des Rois vivans; la seconde à sept, pour le repos des Princes défunts; la troisième est celle de la Communau,

ré. On y fait l'Office tous les jours, comme il se pratique dans nos Cathedrales aux grandes fêtes. Chaque Prêtre, qui sort de la Sacristie pour aller dire la Messe, est obligé de venir auparavant devant le grand Autel, dire tout bas un répons pour les Rois qui sont décedez.

La Sacristie est un vaisseau magnifique orné des tableaux les plus curieux. On reconnoit le Corregge pour le premier de tous les Peintres, dans sa nuit au Jardin des Olives. Le petit Jesus, qui badine avec la barbe de S. Joseph, qui le tient entre ses bras, est un des plus beaux morceaux du Guide. Le Tinctoret a fait une Cène des Pellerins d'Émaüs, dont l'Architecture est si belle, qu'il semble qu'il n'y ait qu'à entrer dans la salle, & se mettre à table. Ce tableau seul est estimé 20000 écus. Le S. Sébastien attaché à un arbre, est du Titien; on ne peut le regarder sans être touché de compassion. Pour ce qui est de la sainte Famille de Raphaël, ce nom seul fait son éloge, tant pour le coloris, que pour la correction du dessein. Il est inutile de m'arrêter à vous faire un plus grand détail des au-

tres tableaux, puisque j'ai quelque chose de plus curieux à vous dire.

On conserve depuis 379 ans, dans cette Sacristie une Hostie miraculeuse, qui fut percée de trois coups de couteau par un Juif en Hollande. Les trois trous y paroissent encore : on prétend que ce Juif se convertit à la vûe de la lumière éblouissante qui entourra cette Hostie au même moment. Elle est conservée dans un Soleil tout d'or enrichi de pierreries, qui est sur un Autel, dont le devant est d'argent massif tout couvert d'émeraudes, rubis, saphirs, & d'autres pierres pretieuses.

Je ne puis vous exprimer la richesse des ornemens. Il y en a de blancs, pour le jour de Pâques, & de Noël, qui sont tout couverts de perles. Il y en a de rouges en petit point, pour la fête de S. Laurent, qui sont chargez de pierreries. Enfin, il y en a de noirs, pour la mort des Rois & des Reines, dont la broderie relevée en or & en argent surpasse tout ce que vous pouvez avoir vû de plus beau en ce genre.

On y compte 50 ornemens complets pour le grand Autel, & 26 pour les chapelles, 1200 chasubles, & 213

chappes. La croix pectorale , que l'on met au Prieur , quand il officie en cérémonie , est de huit pouces en quarre , & est estimée 150000 écus : elle est toute garnie d'émeraudes & de perles , dont l'une , en figure de poire , est grosse comme le pouce ; je n'en ai point vû de plus parfaite. J'oubliois de vous dire , Monsieur , qu'au dessus de cette sainte Hostie , dont je vous ai parlé , il y a un horloge qui a coûté 100000 ducats.

Il y a dans le tresor de la Sacristie une croix , six chandeliers , six bouquets , & deux livres d'Evangile d'argent tout couverts de pierreries , 36 grands bâtons d'argent à flambeaux , un Soleil d'argent haut de six piéds , dont les rayons sont garnis de diamans & d'amethystes. Deux Anges qui sont en relief sur le devant tiennent chacun des branches pour y mettre des Cierges. Ce present est encore du Roi Charles II. La paix qu'on présente à baiser aux Rois n'a point de prix : c'est une veine de rocher d'or , dans laquelle on a sculpté une resurrection : elle est toute couverte d'émeraudes fines.

Descendons à present pour un moment

ment dans le Pantheon : c'est une cave destinée pour la sepulture des Rois, qui est immédiatement au dessous du grand Autel. On y descend par un beau degré, dont les marches, la voute, & les murailles, sont du plus beau marbre jaspé. A gauche, avant d'entrer dans la rotonde, est le caveau où l'on met les Princes, & les Reines qui n'ont point eû d'enfans. Le corps de Monsieur de Vendôme y repose.

La rotonde a 25 pieds de haut : elle est toute incrustée de marbre. Des 26 tombeaux, 13 sont destinez pour les Rois, & 13 à droite pour les Reines fécondes. Les os de Charles-Quint, de Philippes II. III. & IV. & de Charles II. remplissent cinq de ces urnes longues comme le naturel, travaillées d'une maniere simple, mais très-parfaite, & garnies de bronze doré. Le fond de l'Autel est tout de porphyre ; le Christ qui est dessus, est de bronze, ainsi que les portes pour descendre à ce triste séjour. Il y a sur l'Autel un petit tableau de dix pouces en quarré, représentant Nôtre Seigneur dans le tombeau ; c'est le Chef-d'œuvre de Wandenk. Rien n'est plus simple, plus grand, ni plus

majestueux. Une petite lumière qui vient d'enhaut éclaire assez pour se pouvoir conduire, & pour inspirer la frayeur ; cette simplicité me paroît plus noble que nos plus superbes mausolées.

Les peintures qui ornent le plafond des deux salles du Chapitre, sont du *Granicio & Frabello*, qui étoient freres, & Peintres très-celebres. On reconnoît toujours du beau & du grand maître dans l'Assuerus du Tinctoret, mais il s'en faut bien qu'il approche de la verité, & de l'expression que Paul Veronese a mis dans sa Madelaine prosternée aux pieds du Sauveur chez le Pharisien. Le caractere de l'*Espagnolet* est dur : presque tous ses tableaux en tragique font fremir. Les freres de Joseph, qui apportent sa chemise toute ensanglantée à Jacob ; le S. Roch, & le S. Sebastien couché à terre, & pansé par deux femmes effrayées, touchent vivement le cœur, & inspirent une horreur affreuse.

Au sortir de ces salles du Chapitre, on passe par un grand & magnifique cloître, où est peinte la vie de Nôtre Seigneur par Peregrin, dont les figures

sont plus grandes que le naturel. On va de là à la Bibliothèque ; ce vaisseau-ci est sans contredit un des plus beaux de la maison : il a 194 pieds de long , sur 32 de large , & 36 de haut. Le plafond en est encore peint à fresque par le Peregrin. Au dessus de chaque tablette , sur le trumeau , entre deux fenêtres , sont peints les attributs de toutes les Sciences , & leurs hiéroglyphes.

Quoiqu'il y ait 24000 volumes dans cette Bibliothèque , ne vous imaginez pas , Monsieur , que ce soient tous livres rares , ou manuscrits précieux. Celui que l'on montre comme le plus ancien est l'Alcoran , que l'on prétend être original. La plûpart des livres sont Arabes , qui viennent des Maures , lorsqu'ils furent chassez de l'Espagne. La pierre d'aimant que l'on y voit , peut passer pour une des plus fortes que l'on connoisse , puisqu'elle enleve un poids de 25 livres.

Je n'oserois assurer que le Denier que l'on y montre , soit l'un de ceux qui furent donnez à Judas , pour le prix du sang du Juste. Je ne suis pas non plus assez sçavant dans la connoissance des médailles , pour décider si une que j'ai

vûë , étoit , comme on le prétend , du tems de Salomon. Il y en a une très-curieuse , en cas qu'elle soit vraye ; c'est celle que l'on croit que l'Empereur Tite fit frapper , pour servir de monnoye aux Juifs , afin qu'ils eussent toujours devant leurs yeux le crime énorme qu'ils avoient commis. Elle représente Nôtre Seigneur d'un côté , & l'Empereur de l'autre. L'Apocalypse en velin avec toutes les visions en vignettes , est bonne pour amuser les petits enfans : c'est pourquoi sans m'arrêter davantage , je passe tout d'un coup au chœur des Religieux.

Jamais les Religieuses les plus propres n'ont eû des Stalles aussi nettes. La boisure en est magnifique. Du haut de la voute pend un lustre de cristal ; dont les six paons tiennent dans l'une de leurs pattes des chandeliers. Celui que l'on voyoit dans le Cabinet de feu Monseigneur n'a jamais approché de celui-là. Le pupitre qui porte quatre gros livres de chœur , est seul une maison. Il pese cent quintaux , & tourne si aisément , sur la pointe d'un diamant , qu'un enfant même lui donneroit du mouvement.

Avant d'entrer dans l'appartement, il est bon de s'arrêter un peu sur le grand escalier. Je ne puis mieux le comparer qu'à celui de Versailles, il a de même trois degrez differens, l'un en face & les deux aux côtez. La pierre, comme je vous l'ai déjà dit, en est si belle, qu'elle ne fait point regretter le marbre, qui est d'ailleurs prodigué dans toute la maison. Dans la force que Jourdans a donné à la peinture du plafond, & dans le fini de ses figures, ce Peintre, qui a travaillé lui seul plus que tous les autres ensemble, s'est ici surpassé lui-même. Sa gloire est ravissante. Charles-Quint y est dépeint, présentant au Pere Eternel ses deux couronnes d'Empereur, & de Roi d'Espagne, & derriere lui son fils Philippe II. tenant en main le globe du monde. Aux quatre coins sont les attributs de toutes les vertus, qui sont les Bienheureux; au deffous tout autour dans les quatre quarrez, est une espece de tapisserie, où il a voulu tromper les yeux, dans laquelle il a peint la bataille qui a donné lieu à la construction de cet édifice. Un François qui voyoit un jour cette maison, disoit qu'il falloit que le Roi

d'Espagne eût eû une grande peur , pour faire un vœu si considerable. Mais suivons nôtre route , entrons dans l'appartement.

On voit dans l'antichambre le plus beau de tous les tableaux qui soient au monde , on l'appelle la Vierge au poisson de Raphaël ; tous les curieux connoissent ce tableau , au moins de nom. La crainte est peinte sur le visage du jeune Tobie , qui présente au petit Jesus un poisson , l'Ange est derriere , qui s'approche , avec un peu plus de confiance. La majesté est exprimée sur la tête de la Vierge , d'une maniere à faire trembler ; le petit Enfant , par sa douceur invite Tobie , en lui tendant les bras.

Il y a dans ce tableau , tout merveilleux qu'il est , un anacronisme des plus grossiers , mais auquel les grandes beautés du tableau empêchent de faire attention ; c'est qu'à la gauche de la sainte Vierge, on apperçoit le venerable vieillard S. Jerôme , ayant un livre à la main , qui regarde avec attention , & avec surprise , ce qui se passe. Ce tableau seul meriteroit d'être consideré , au moins pendant huit jours. Quand

on a vû la Sepulture par le Titien , la Nativité , par le Tinctoret , & l'Annonciation de Paul Véronese , tous tableaux que l'on estimoit infiniment auparavant , perdent la moitié de leur prix.

Il y a dans le Cabinet une espee d'Autel très-riche , sur lequel il y a une forme de tabernacle , où l'on remarque une topase , & un rubi , gros chacun comme un œuf de pigeon. Il n'en faudroit pas beaucoup de même , pour faire la fortune d'un pauvre homme. Avec tout cela je suis persuadé qu'une Dame Carmelite , que nous connoissons , ambitionneroit moins ces pierreries si precieuses , que l'écritoire de sainte Therese , que l'on y voit encore , aussi bien que les constitutions de son Ordre écrites de sa propre main. On y montre aussi l'original du baptême des enfans , écrit par S. Augustin , en lettres majuscules ; ce que je puis vous dire après cela , du caractère des écritures de ces deux saintes personnes , après en avoir vû des originaux , est que saint Augustin écrivoit un peu mieux que moi , & sainte Thérèse un peu plus mal.

Après des pieces authentiques, comme celles-là, il ne faut pas vous parler du corps d'un des saints Innocens, qui n'est pas en chair & en os, comme *S. Ovide* ou *S. Juconde*, mais dont on voit seulement le squelette. Si vous n'aviez point vû la véritable cruche de *Cana* qui est toute égueulée à *S. Denis*, je m'étendrois davantage sur celle-ci qui est fort saine & entiere, & non transparente, comme l'autre, puisqu'elle est de graye.

Avant que ce grand Monastere, qui a été 23 ans à bâtir, fût achevé, il y avoit une vieille Eglise, que l'on conserve encore. On y voit *S. Laurent* sur le gril au principal Autel, & aux deux autres chapelles à côté, la Sepulture de *Nôtre Seigneur*, & l'Adoration des Rois, tout de la main du Titien. Je ne vous dis rien de la beauté de ces originaux, parceque les expressions commencent à me manquer: mais la Cène, de la même main, qui est dans le refectoire, est une piece si accomplie, qu'un Italien qui étoit venu pour admirer les beautez de cette maison, s'en retourna chez lui plein de rage, sans vouloir rien voir de plus, aussitôt qu'il

eût apperçu qu'on en avoit coupé les figures des deux Apôtres pour le mettre juste dans sa bordure , qui étoit apparemment trop étroite.

Nous passames ensuite par l'Apoticaire , avant d'aller à la salle d'enbas. On peut dire véritablement , que c'est plutôt un jardin , par l'odeur suave que l'on y respire. Tout y est d'une si grande propreté , que cela donneroit quasi envie d'être malade.

Dans cette salle en bas , sont des tableaux de Métamorphoses , peints par Jourdans , dans le tems qu'il étoit le plus estimé. L'un d'eux représente le tems , qui découvre la vérité ; un autre *Junon* , qui va trouver *Eole* , pour lui faire soulever les vents. *Minerve* qui transforme *Aracné* en araignée , *Apolon* qui écorche *Marsyas* , *Jupiter* qui enleve *Europe* , *Neptune* avec *Amphitrite* sur les eaux. Ces tableaux conviendroient mieux , ce semble , dans les appartemens d'un voluptueux , que dans une salle de Religieux ; la carnation y étant d'une expression à tromper les yeux les plus délicats.

Nous finirons , Monsieur , par l'appartement du Roi , qui est logé en Moie-

ne, pendant que les Moines sont logez en Rois. Il est composé d'une vingtaine de petites cellules, sans aucune autre decoration que celle des tableaux, dont on ne peut faire l'éloge, comme ils le méritent. L'Espagnolet a voulu faire voir, dans son tableau de S. Antoine de Pade, avec le petit Jesus, qui s'envole, qu'il étoit capable de faire ce qu'il y a de plus gracieux & de plus ravissant, comme ce qu'il y a de plus hideux & de plus revoltant, dans son S. Jerôme expirant, se soutenant le corps en l'air, avec des cordes liées à ses bras. Dans sa descente de croix, & l'homme qui se chauffe, il est aisé de reconnoître ce caractere outré, & plein de force. Le S. Jerôme me paroît une piece achevée en ce genre; l'extenuation, la crainte, & la confiance, paroissent dans cet homme mourant. La naissance du Sauveur, la mort de *Sisara*, la descente de Jesus-Christ aux lymbes, n'approchent point de ces expressions. Pour ce qui est de la Sybille *Erythrée*, & d'*Isaïe*, je ne puis guere vous assurer si leurs portraits ressemblent.

Le Jacob gardant les troupeaux, & Loth sortant de Sodome, ne sont pas

ses moindres tableaux. L'âne de Balaam, le Martyre des Innocens, l'enfant prodigue revenant à son pere, & Job sur son fumier, quoi que de Jourdans, sont dignes des Peintres du premier ordre. La descente du Guide efface de loin celle de Monsieur le Brun, mais quel éloge ne doit-on pas faire du même Auteur, quand on a vû son tableau représentant Jesus-Christ disputant contre les Docteurs ? Il y a tant de sagesse dans cette tête, que c'est un proverbe en ce lieu, qu'il faut avoir vû le Sauveur pour avoir pû imiter tant de graces. L'attention est dans quelques Phari-siens, l'indifference, le mépris, & l'indignation sur le visage des Docteurs.

Si j'avois voulu faire l'éloge de tous les beaux tableaux que j'ai vûs dans ce fameux Monastere, tel qu'ils le méritent, il faudroit premierement être plus connoisseur que je ne suis, & en second lieu un volume entier auroit à peine pû suffire. C'est tout vous dire, Monsieur, que l'on y compte 1622 tableaux originaux des meilleurs maîtres, quoiqu'il s'en soit perdu quelques-uns, dans l'embrasement de 1671. qui causa à cette maison une perte de 800000

Ducats. Les richesses en sont immenses, 514 reliquaires ornez de pierreries en font foi.

La façade du devant de la maison a 735 pieds de long, sur 60 de haut, & 47 fenêtres. Celle du côté de l'orient a 366 croisées, celle du midi 306, & celle du nord 206. Nous y arrivames un samedi; nous presentâmes au Prieur la lettre du Roi, qui avoit la bonté de lui marquer, qu'il prenoit sur son compte les gracieusetez qu'il exerceroit envers nous. Je puis vous dire que nous avons été logez, traitez, & reçus comme le Roi même. C'est sur la belle idée que vous aurez conçûe de ce somptueux édifice, que je vous laisse, pour vous assurer que je suis, avec l'estime la plus respectueuse.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur. ***.

